

52465

Cassel le 5 avril 1819.

Monsieur :

Votre Altesse Royale me rend justice, lorsqu'Elle est persuadée, que ce n'est qu'avec la plus grande satisfaction, que j'ai appris la nouvelle de l'heureuse délivrance de Son Altesse Royale Madame Son Epouse, ma très chère Nièce. Je ne saurois Lui exprimer, combien j'étois agité et avec quelle impatience j'attendois cette nouvelle; et combien je me trouve rassuré maintenant. — Cet événement propice puisse-t-il mettre le comble à Votre bonheur, dont la providence divine Vous fasse jouir pendant une bien longue suite d'années; j'y verrois l'accomplissement des vœux les plus ardens, que je fais en Votre faveur, et qui ne sont pas moins sincères que les félicitations, que je m'empresse de Vous présenter à cette occasion favorable. J'y ajoute mille tendres complimens, dont j'ose prier Votre Altesse Royale de vouloir bien se charger pour Madame Son Epouse, ma très chère Nièce, dont je souhaite que la santé, aussi bien que celle du jeune Prince, continue d'être la meilleure. L'intérêt, que j'y prends, n'est égalé que par la joie que j'éprouve

en

en satisfaisant au desir, dont Vous avez bien voulu me faire part, d'ajouter
mon nom à celui de Son Altesse Royale le Prince Régent comme
parrain, & en donnant de cette manière au Prince, Votre Fils, le
gâge le plus sûr de ma tendresse & de mon amour.

C'est avec les sentimens les plus sincères de considération parfaite &
d'attachement inviolable, que je ne cesserai d'être

Monsieur,

de Votre Altesse Royale

le très dévoué cousin & serviteur
Guillaume Electeur